

**Message à l'attention des directrices et directeurs
de collèges de l'enseignement privé sous contrat**

Mesdames les directrices et messieurs les directeurs,

Plusieurs drames récents sont venus nous rappeler la persistance de phénomènes de harcèlement. Si ces situations inacceptables interviennent souvent au sein des établissements, elles trouvent sur les réseaux sociaux une chambre d'écho et une amplification dramatique, qui ne laissent aucun répit aux élèves victimes de ces violences, y compris dans leur intimité familiale. Nous devons collectivement lutter contre ces phénomènes, en repérant plus tôt les situations de violence, en prenant au sérieux la parole des victimes, en prenant sans délai en charge tout élève qui déclarerait être victime de telles violences, et en apportant des réponses systématiques et adaptées pour faire cesser de manière immédiate et durable ces violences, afin d'assurer la sécurité et la protection de chaque élève.

L'enjeu consiste aussi à agir de manière préventive, en sensibilisant tous les élèves à un usage responsable des réseaux sociaux en même temps qu'à la nécessité de relations respectueuses d'autrui.

C'est pourquoi je vous invite à **organiser au cours de la semaine du 12 au 16 juin 2023 une heure de sensibilisation sur la thématique « harcèlement et réseaux sociaux » pour chaque classe de votre établissement**. Cette heure sera l'occasion de rappeler la manière dont les réseaux sociaux accentuent les phénomènes de harcèlement, de souligner la responsabilité de chacun dans l'usage des réseaux sociaux et de répondre aux questions des élèves.

Je vous invite également à préparer cette heure de sensibilisation avec vos équipes, afin d'être en mesure de réagir d'une manière adaptée aux propos d'élèves qui profiteraient de ce temps pour évoquer, y compris implicitement, des situations de harcèlement dont ils seraient témoins ou victimes.

Vos équipes peuvent s'appuyer sur des ressources disponibles en ligne pour animer cette séance de sensibilisation, et en particulier :

- Le dossier pédagogique du clip « Et si c'était toi ? » de la campagne Non au harcèlement 2022-2023 :
- <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/lutte-contre-le-harcelement-campagnes-de-sensibilisation-323026> et <https://www.education.gouv.fr/media/118849/download> ;
- Les dossiers consacrés au cyberharcèlement sur la plateforme pHARe, tant pour le cycle que pour le cycle 4 ;
- Les ressources du CLEMI : <https://www.clemi.fr/fr/famille-tout-ecran-saison2/lutter-contre-le-cyberharcèlement.html> ;
- Les ressources du site de l'association e-Enfance : <https://e-enfance.org/informer/cyber-harcelement/>

Je vous remercie de votre engagement au service du bien-être et de la sécurité des élèves. Pap NDIAYE

